



FP VS

Le fonds paritaire du secteur principal de la construction du Canton du Valais

AVE Association Valaisanne des Entrepreneurs | Rue de l'Avenir 11 | Case postale 62 | 1951 Sion | 027 327 32 32

Prestations

Edition 2022, établie en mai 2022



Prestations du Fonds paritaire du secteur principal de la construction du canton du Valais

Seuls les salariés versant leur contribution au Fonds paritaire de secteur principal de la construction peuvent prétendre à des prestations. Pour avoir droit aux prestations du Fonds paritaire, ils doivent avoir cotisé au moins durant 3 ans avant et pendant les années durant lesquelles ils suivent les cours.

Formation	Désignation des prestations		Critères d'obtention
Maçon CFC - AFP Formation pratique	Les frais cours interentreprises du service de formation	Pris en charge par le fonds	Contrat d'apprentissage
	Participation aux frais de formation (Entreprise membre AVE) Maçons CFC Aide-Maçons	CHF 4'000.00 CHF 2'500.00	Réussir l'examen de fin d'apprentissage
	Prix de promotion et de fin d'apprentissage CFC	CHF 300.00	Note sup. à 5.00
	Prix de promotion et de fin d'apprentissage CFC	CHF 500.00	Meilleure note sup. à 5.00
Constructeur de routes CFC - AFP Formation pratique	Les frais cours interentreprises hors canton (Colombier)	Pris en charge par le fonds	Contrat d'apprentissage
	Frais déplacement cours interentreprises hors canton (aller et retour)	Frais ½ tarif 2 ^{ème} classe	Contrat d'apprentissage
	Participation aux frais de logement des cours interentreprises hors canton	70.-/ par jour	Contrat d'apprentissage
	Participation aux frais de formation (Entreprise membre AVE) Constructeur de route CFC Aide-constructeur de route	CHF 4'000.00 CHF 2'500.00	Réussir l'examen de fin d'apprentissage
	Prix de promotion et de fin d'apprentissage CFC	CHF 300.00	Note sup. à 5.00
	Prix de promotion et de fin d'apprentissage CFC	CHF 500.00	Meilleure note sup. 5.00
Carreleurs	Participation aux frais de formation (Entreprise membre AVEC) Carreleur CFC Carreleur AFP	CHF 2'500.00 CHF 1'700.00	Réussir l'examen de fin d'apprentissage
	Prix de promotion et de fin d'apprentissage CFC	CHF 300.00	Note sup. à 5.00
	Prix de promotion et de fin d'apprentissage CFC	CHF 500.00	Meilleure note sup. 5.00
Art. 32/34 Formation adultes	Participation aux frais de cours pour Art. 32/34 (cours AVE)	CHF 4'500.00	Réussir l'examen de fin d'apprentissage
	Prix de promotion et de fin d'apprentissage CFC	CHF 300.00	Note sup. à 5.00
	Prix de promotion et de fin d'apprentissage CFC	CHF 500.00	Meilleure note sup. 5.00
Chef d'équipe	Chefs d'équipe - Certificat Romandie	CHF 60.00/journée CHF 30.00/ 1/2 jour	Réussir l'examen de chef d'équipe
	Prix de promotion pour chefs d'équipe Romand	CHF 400.00	Note sup. à 5.00
	Prix de promotion pour chefs d'équipe Romand	CHF 600.00	Meilleure note sup. 5.00

Contremaître	Frais de cours pour contremaîtres maçons et CVC ainsi que carreleurs	CHF 50.00 /journée	Réussir l'examen de contremaître
	Indemnisation des candidats par les bourses et prêts du Fonds paritaire	Décision AG	Info: Remboursement 2 ans après l'obtention du titre en 5 annualités
	Prix d'examen pour le brevet fédéral de contremaître	CHF 500.00	Note sup. à 5.00
	Prix d'examen pour le brevet fédéral de contremaître	CHF 700.00	Meilleure note sup. à 5.00
Conducteur de travaux	Indemnisation des candidats par les bourses et prêts du Fonds paritaire	Décision AG	Info: Remboursement 2 ans après l'obtention du titre en 5 annualités
	Prix de promotion ETC Fribourg	CHF 1'000.00	Note sup. à 5.00
	Prix de promotion ETC Fribourg	CHF 1'500.00	Meilleure note sup. 5.00
Formation diverses	Machiniste COURS DE BASE Durée : 4 1/2 jours / 38 périodes COURS THEORIQUE Durée : 8 jours / 68 périodes	CHF 1'000.00	Réussir l'examen théorique et pratique
	Grutier COURS DE BASE Durée : 3 jours / 24 périodes	CHF 300.00	Réussir l'examen théorique et pratique
	Formation professionnelle à l'étranger Cours de perfectionnement professionnel pour travailleurs portugais (organisation SSE)	CHF 3'000.00	Attestation du cours
	Scieurs de béton Cours de perfectionnement	CHF 20.00 /journée	Payable à l'issue de la formation sur présentation du certificat de capacité
	Murs en pierres sèches Cours de perfectionnement pour maçon CFC	CHF 100.00/jour	Réussir l'examen théorique et pratique
	Cours et examens de minage Autorisation A 3.5 jours Autorisation B 2 jours (5 jours) Autorisation C 4 jours (9 jours) Autorisation GR 1 jour Formation complémentaire	CHF 350.00 / cours 200.00 / cours 400.00 / cours 100.00 / cours CHF -	Réussir l'examen théorique et pratique
	Cours pour chauffeur OACP	CHF 100.00 /cours	Attestation du cours, un cours par année
	Cours pour spécialiste en désamiantage CFST 6503	100.00 / jour	Attestation du cours, certificat reconnu par la SUVA

Prestations du Fonds paritaire du secteur principal de la construction du canton du Valais



SÉCURITÉ AU TRAVAIL

Formation	Désignation des prestations		Critères d'obtention
Cours sécurité	Selon l'Ordonnance sur la prévention des accidents (OPA), l'entrepreneur et l'employeur sont dès lors obligés de prendre des mesures de protection et de faire participer les employés à la prévention des accidents et des maladies professionnelles.		
		L'infrastructure du centre PASEC permet tout genre de cours théoriques et pratiques pour la branche de la construction ou autres domaines.	
	Cours sécurité		Liens site AVE sécurité PASEC



Contact

Association Valaisanne des Entrepreneurs
Rue de l'Avenir 11, CP 62
1951 Sion

kloetscher@ave-wbv.ch, 027/327 32 26